

Pollution pesticides dans l'eau potable

Conférence de presse

Madame la Ministre de l'Environnement Carole Dieschbourg

Monsieur le Secrétaire d'Etat Camille Gira

Luc Zwank – Directeur adjoint de l'Administration de la gestion de l'eau

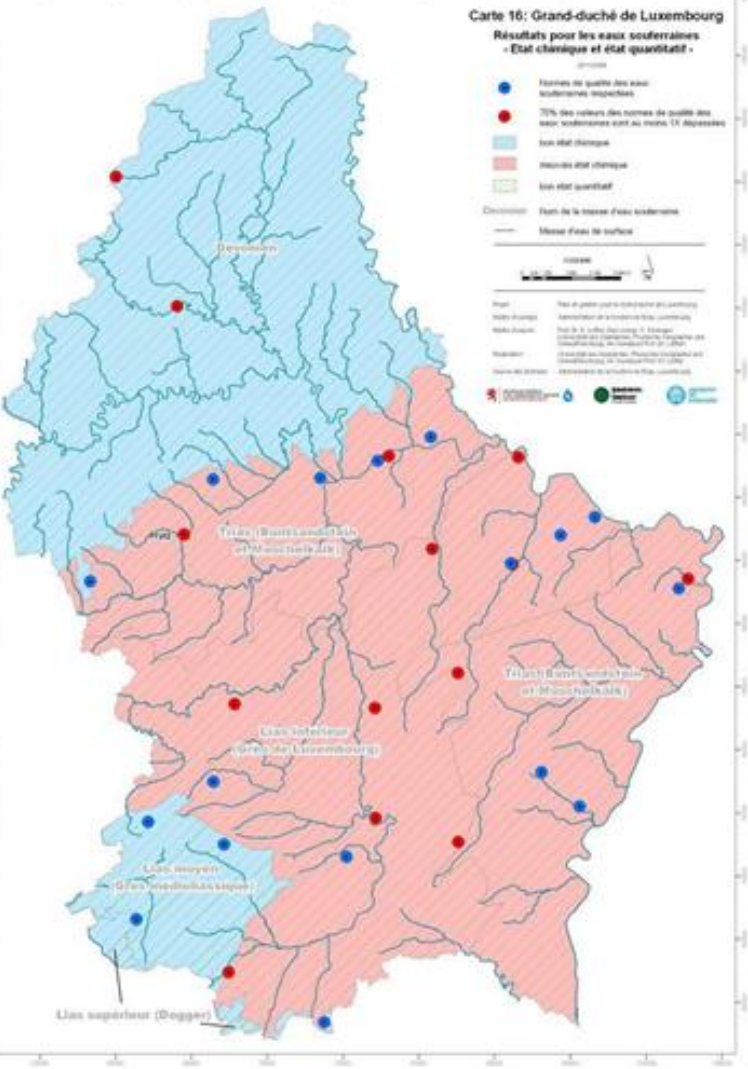
04 novembre 2014

Sommaire

1. Rappel de la situation avant octobre 2014
2. L'eau potable au Grand-Duché de Luxembourg
3. Situation actuelle qualité eau du lac d'Esch/Sûre
4. Campagne d'échantillonnage du 9 au 17 octobre 2014
5. Prochaines étapes – comment continuer?

1. Rappel de la situation existante avant octobre 2014

Carte 16: Grand-duché de Luxembourg
Résultats pour les eaux souterraines
- Etat chimique et état quantitatif -



Exemple eau souterraine/eau potable:

- Plan de gestion du district hydrographique du Luxembourg
→ 2/3 de l'eau souterraine: mauvaise qualité (présence de nitrates/ pesticides);
- Captages d'eau potable (eau souterraine) mise hors service /traitement de l'eau potable depuis +/- 2000
→ équivalent approvisionnement pour 25.000 personnes



1. Rappel de la situation existante avant octobre 2014

- Règlement grand-ducal portant sur la qualité des eaux destinées à la consommation humaine (7 octobre 2002)

« ...communes sont tenues d'assurer l'approvisionnement en eau destinée à la consommation humaine... »

- Loi du 19 décembre 2009 relative à l'eau;
- Publication du plan de gestion du district hydrographique du Luxembourg fin 2009;
- Présentation de la situation à la Chambre des Députés (15 mars 2010, 25 avril 2013);
- Règlement grand-ducal sur les mesures administratives dans les zones de protection (9 juillet 2013);

2. L'eau potable au Grand-Duché de Luxembourg Les ressources

➔ **Besoins en eau potable: 44 millions m³/an;**

➔ **2 types de ressources exploitées :**

- +/- 50%: eaux souterraines;
- +/- 50%: production à partir du lac d'Esch-sur-Sûre (SEBES)*



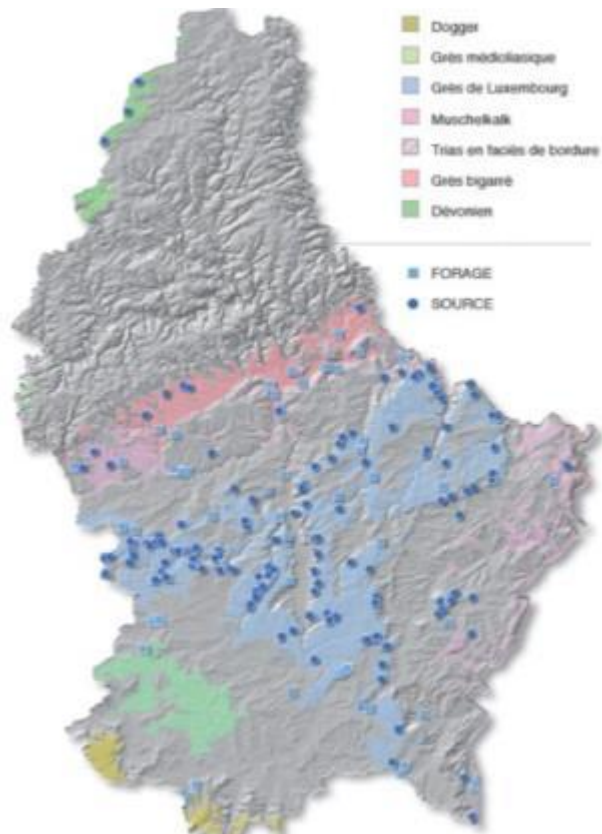
*En cas de production SEBES insuffisante (période sécheresse prolongée/ travaux de maintenance), le taux d'approvisionnement eau souterraine monte à > 65%

2. L'eau potable au Grand-Duché de Luxembourg

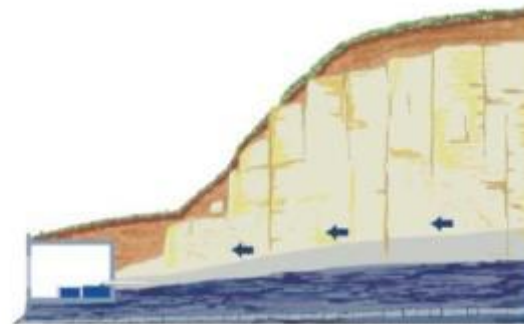
Les ressources

Utilisation de l'eau souterraine:

- 97% des prélèvements de l'eau souterraine utilisés pour l'alimentation en eau potable:

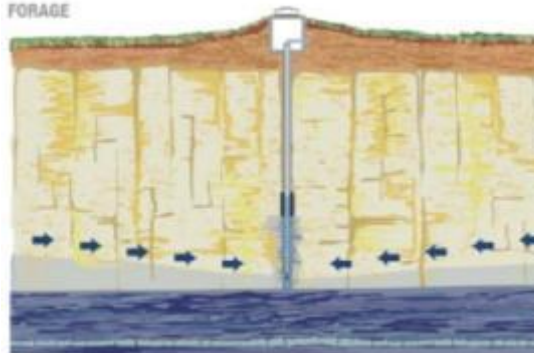


SOURCE



SOURCE INTÉRIEURE

FORAGE

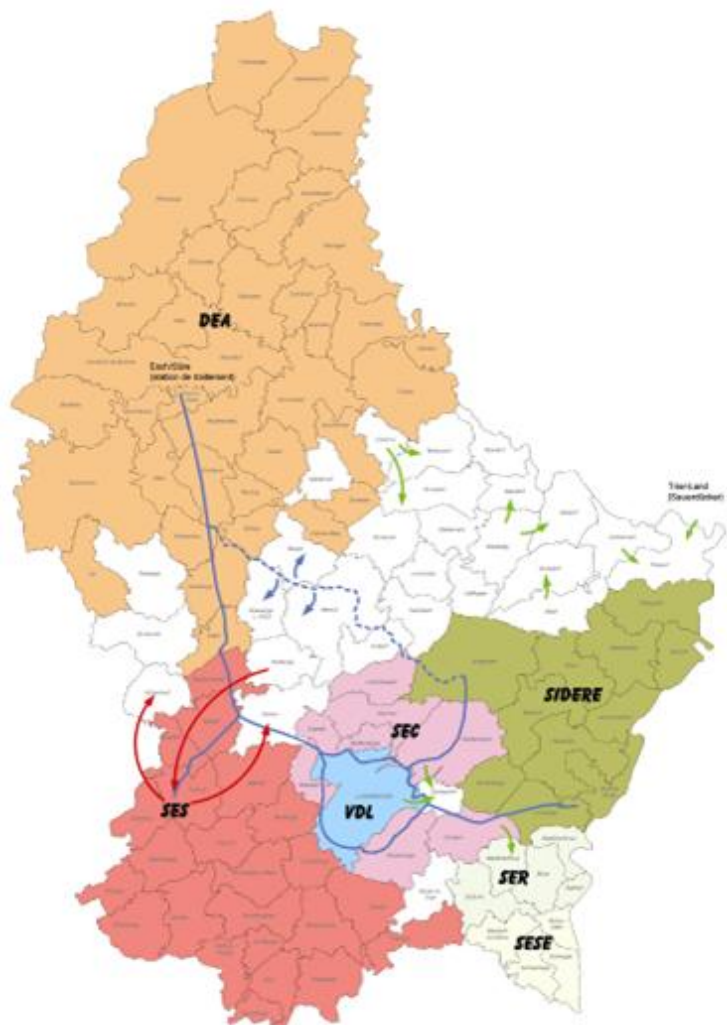


FORAGE INTÉRIEUR

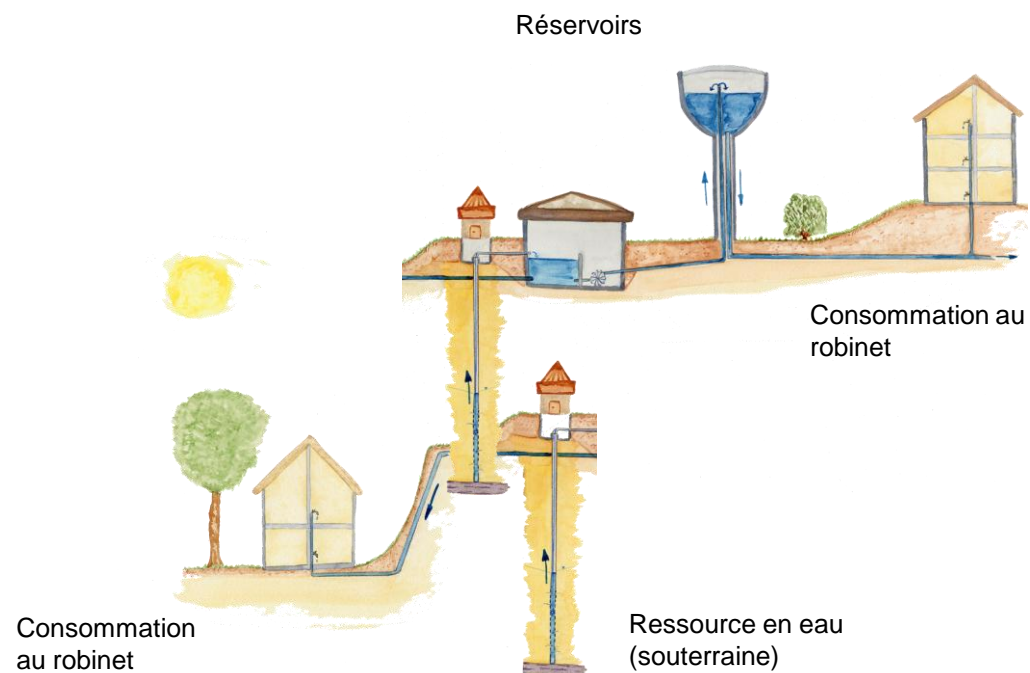


2. L'eau potable au Grand-Duché de Luxembourg

Les réseaux de distribution



durable



3. Situation actuelle qualité d'eau du lac Esch/Sûre

Situation en date du **03/11/2014**

- Suivi journalier de l'eau brute et de l'eau traitée
- Situation stabilisée, concentrations en baisse;
- **Eau traitée et distribuée conforme aux normes de potabilité (100ng/l)**
 - ➔ Concentrations en « métazachlore- ESA » : 30-40 ng/l

(Eau brute non traitée: concentration en métazachlore-ESA : +/- 170 ng/l)



4. Campagne d'échantillonnage du 9 au 17 octobre 2014

Objectif de la campagne:

- Vérifier la qualité de l'eau dans les eaux souterraines utilisées comme **ressource d'eau potable** suite à la détection du « Métazachlore-ESA » et du « Métazachlore-OXA » .
 - qualité de l'eau distribuée au **robinet + sources/forages**;
- **Complément des programmes de surveillance national** et des **contrôles réguliers réalisés** par les communes et syndicats de communes.

4. Campagne d'échantillonnage du 9 au 17 octobre 2014

Détails de la campagne:

49 communes possédant des ressources propres

5 syndicats intercommunaux

93 zones de distributions :

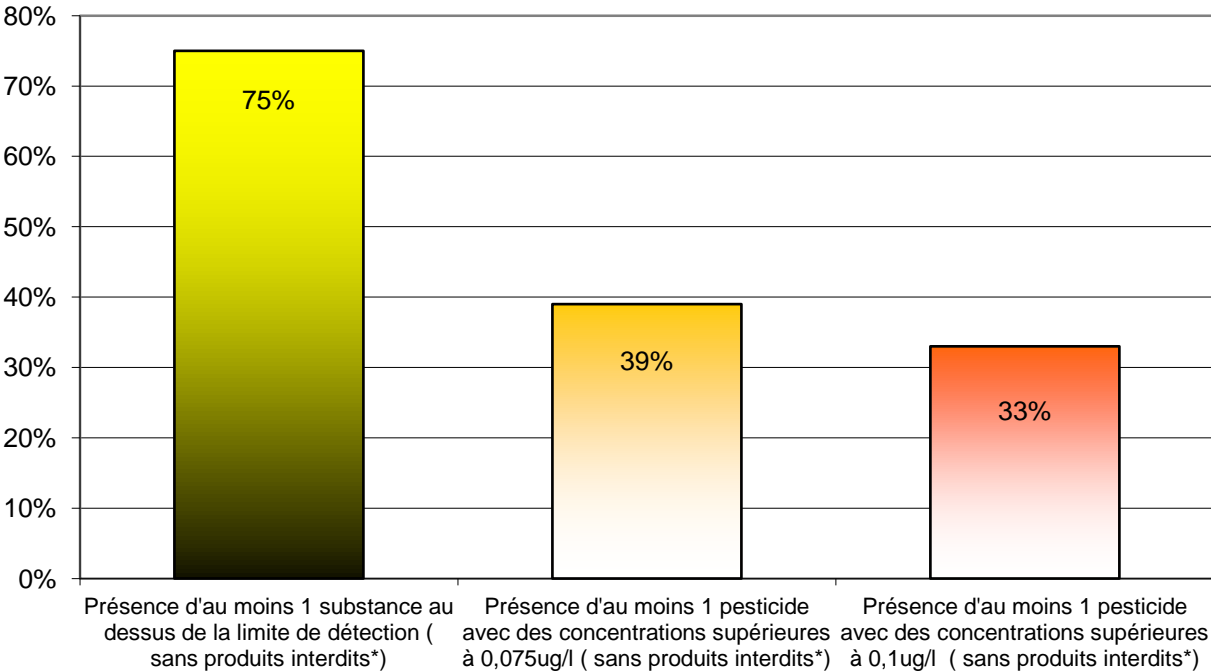
16 substances actives de produits phytopharmaceutiques et certains de leurs métabolites

(2,6-Dichlorobenzamide, Atrazine, Atrazine déséthyl, Bentazone, Chlortoluron, Diuron, Isoproturon, Métazachlore, Métazachlore-ESA, Métazachlore-OXA, Métolachlore, Métolachlore-ESA, Simazine, Quinmérac, Terbutylazine, Terbutylazine déséthyl).

Interprétation 105 analyses.

4. Campagne d'échantillonnage du 9 au 17 octobre 2014

Résultats: Eaux souterraines (ressources)



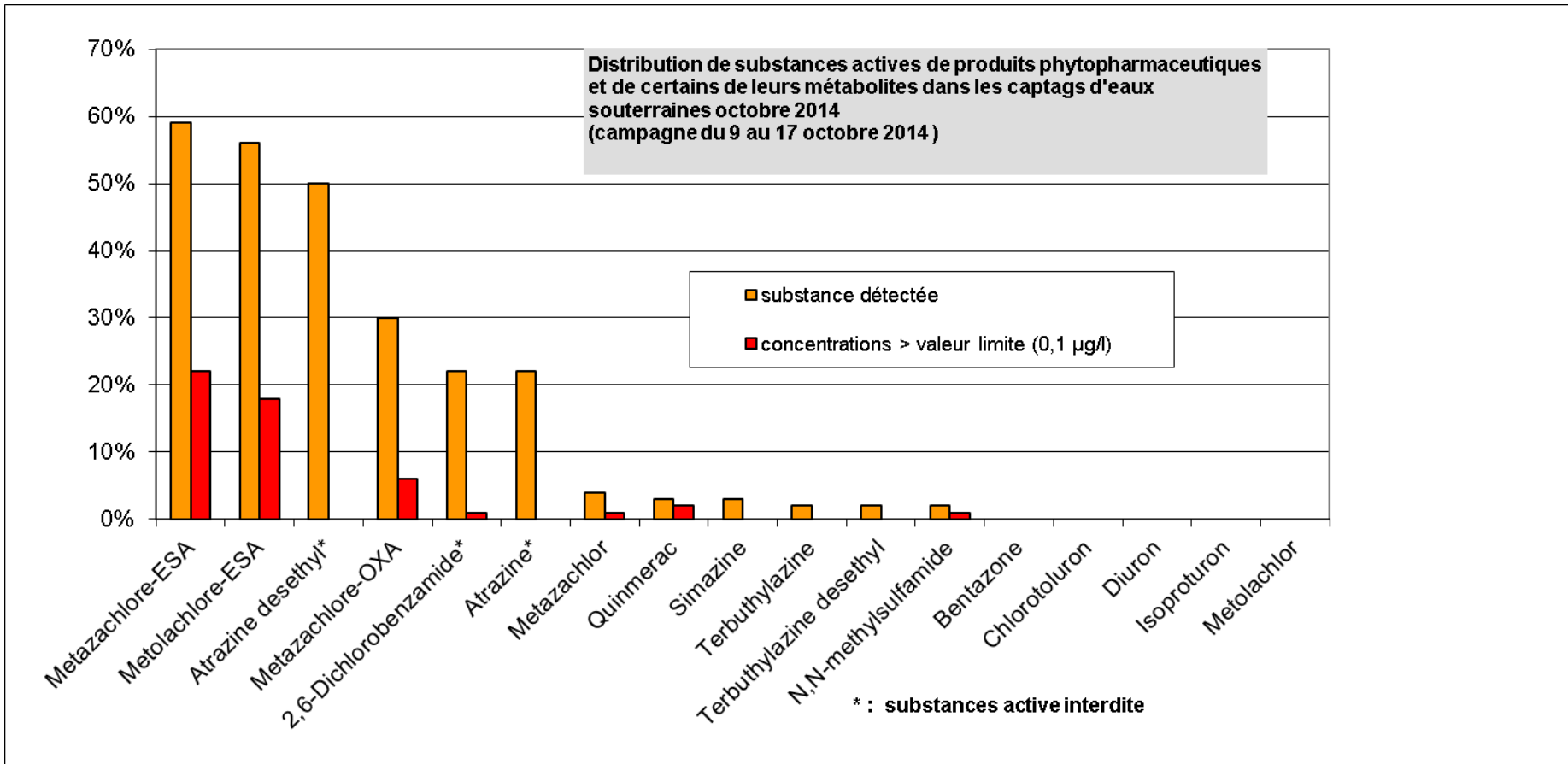
Présence de substances actives de produits phytopharmaceutiques et de certains de leurs métabolites dans les eaux souterraines octobre 2014 (campagne du 9 au 17 octobre 2014) à l'exception
*** : substances active interdite e t leurs métabolites***

- 105 analyses effectuées
- 16 paramètres analysés

* 2,6-Dichlorobenzamide Atrazine, Atrazine desethyl,

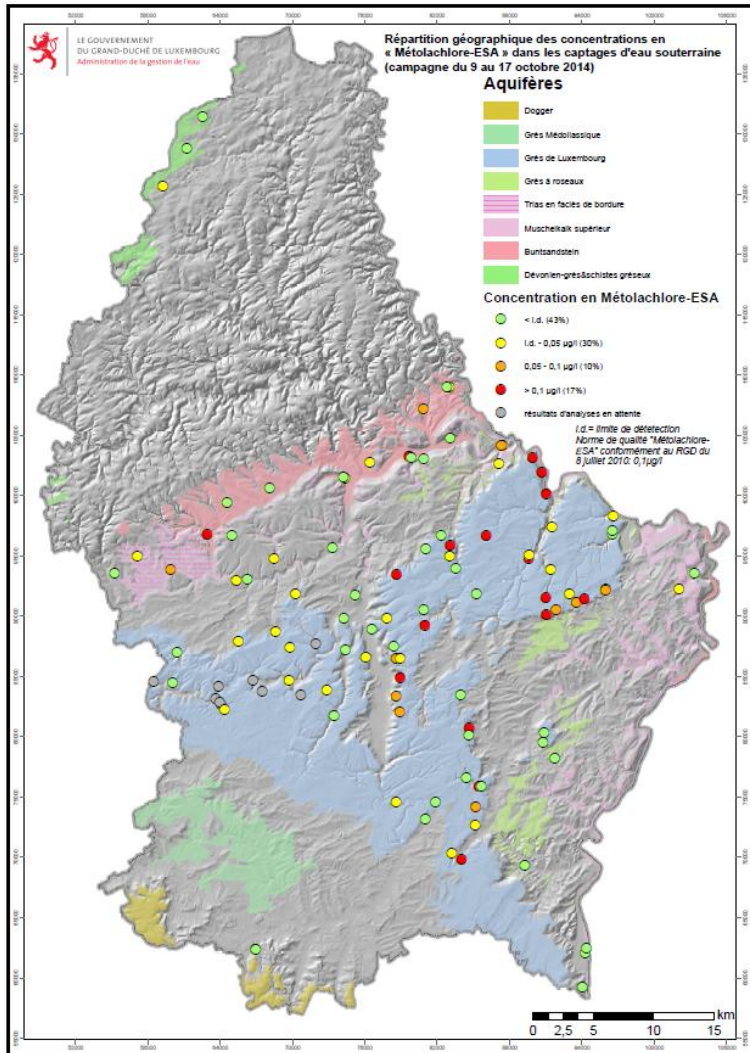
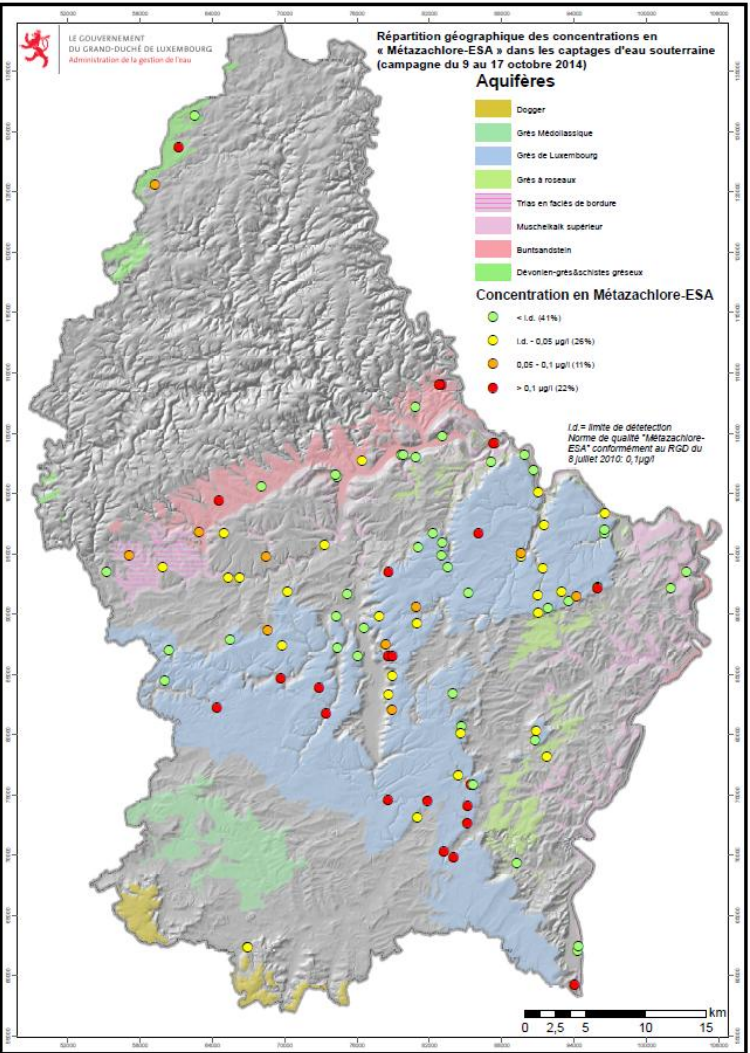
4. Campagne d'échantillonnage du 9 au 17 octobre 2014

Résultats: Eaux souterraines (ressources)



4. Campagne d'échantillonnage du 9 au 17 octobre 2014

Résultats: Eaux souterraines (ressources)

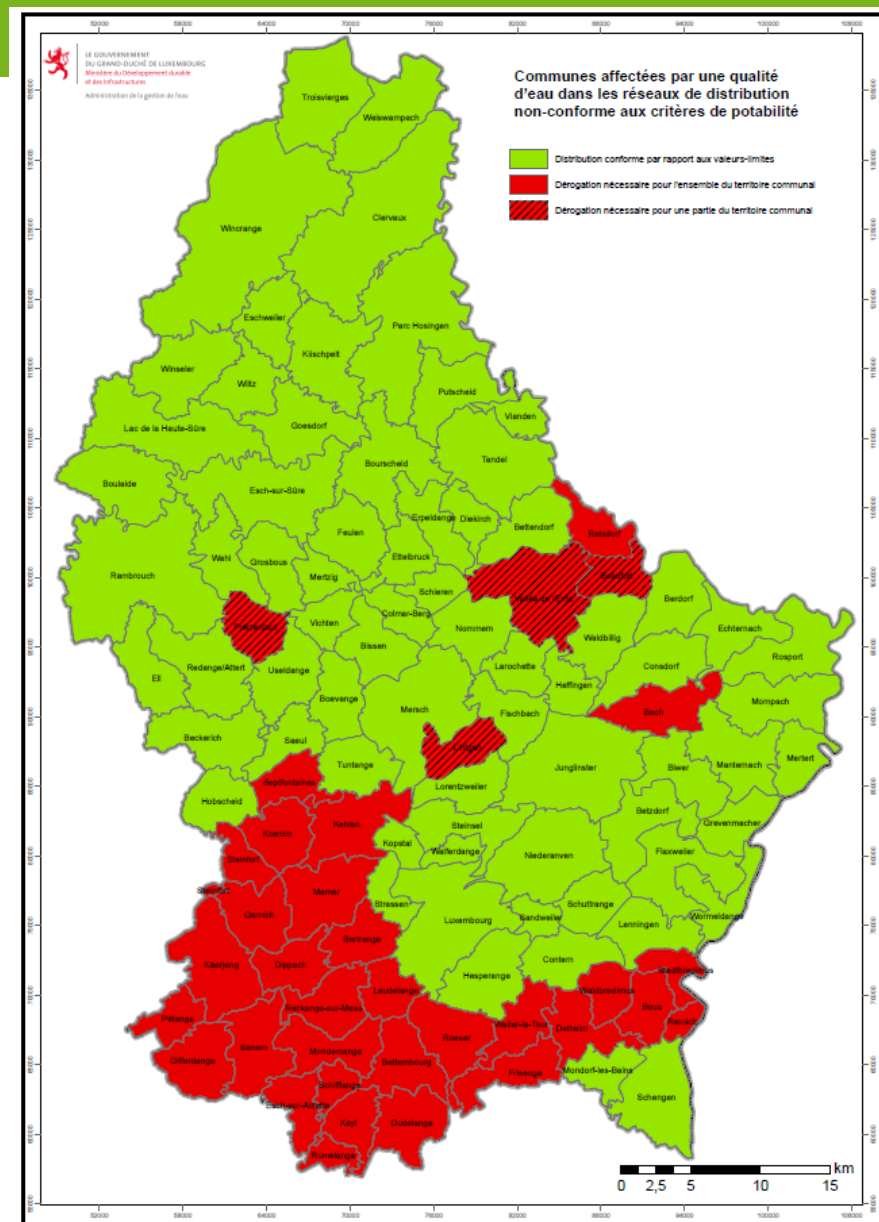


4. Campagne d'échantillonnage du 9 au 17 octobre 2014

Résultats: Qualité d'eau au robinet

Dérogations Art.11 RGD « eau potable »:

- limitée dans le temps (3 ans);
- pas d'autre alternative raisonnable (mise hors service, mélange,....);
- délivrée par substance;
- concentration limite sans conséquences pour la santé humaine;
- couplée à un plan d'action;
- ≠ augmentation de la valeur limite



5. Prochaines étapes - comment continuer?

Démarches locales/régionales (par ordre de priorités - à évaluer cas par cas):

- 1) Mise hors service des ressources (sources/forages) en vue de l'alimentation en eau potable;
- 2) Mélange des différentes ressources avant la distribution dans les réseaux;
- 3) Raccordements inter-communaux et à des syndicats;
- 4) Traitement de l'eau avant sa distribution;
- 5) Dérogation conformément à l'article 11 du RGD « eau potable »

5. Prochaines étapes- comment continuer?

Démarches au niveau national

- Création d'une task-force « pesticides » sur décision du conseil gouvernemental (14/10/14);
- Première réunion inter-ministérielle « task-force » en date du 16/10/14;
- Création de trois groupes de travail;
 - Réduction pesticides compatible avec le développement durable;
 - Développement rural;
 - Protection de l'eau
- Mesures législatives:
 - Modification loi du 19 décembre 2008 relative à l'eau;
 - Mise à jour du RGD du 9 juillet 2013 « mesures administratives zones de protection »;
 - RGD portant création aux zones de protection:
 - 3 RGD en phase finale (SES, SIDERE, Junglinster);
 - 10 avant-projets PRGD en phase finale
 - Evaluation d'une interdiction à court terme autour des ressources « sensibles »